

Choisir à temps pour qui voter aux élections législatives

Le 30ème jour avant les élections , on procède au **tirage au sort des numéros de listes que porteront les partis** , qui présentent des candidats **aux élections législatives** (Chambre et Sénat).

Le dépôt des listes de candidatures doit se faire le 29ème jour avant l'élection avec pour dernier délai le 28ème jour.

Le 27ème jour avant les élections, les listes provisoires des candidats sont établies. Les listes sont définitives le 24ème jour avant l'élection.

Une liste électorale comprend autant d'hommes que de femmes. On y trouve des candidats effectifs et des candidats suppléant. En effet, si un parlementaire élu démissionne ou décède, il pourra être remplacé par un candidat qui figurait sur la liste des suppléants.

D'une manière générale, les partis politiques sont divisés en 2 grandes catégories: la droite (théoriquement plus "conservatrice" qui prône une économie libérale) et la gauche (théoriquement plus "progressiste" qui prône plus de solidarité par l'intermédiaire de l'état). Cependant, la fracture entre gauche et droite n'est plus si nette et dans notre système d'élections à la proportionnelle, différents partis sont souvent amenés à former d'étranges coalitions qui semblent guidées par un certain "réalisme" politique plutôt que par la défense d'idées communes.

L'extrême droite est représentée par des partis qui s'opposent à la démocratie, ils veulent mettre en place une politique autoritaire et totalitaire, sont racistes et xénophobes et défendent une vision réactionnaire de la famille où l'homme est le chef de la famille et la femme est utile uniquement aux "casserolés" et pour mettre des enfants au monde!.

Etre citoyen et exercer son devoir démocratique, c'est bien sûr réfléchir aux enjeux politiques avant d'aller voter et choisir son candidat ou sa liste préférée, après réflexion.

On constate que les plus populaires parmi les personnalités politiques participent à toutes les élections pour amener le plus de voix possible à leur parti, il n'est par rare par exemple qu'un bourgmestre se présente aux élections législatives. Tout cela entraîne une certaine confusion pour l'électeur dans les enjeux politiques.

Des informations sur **les programmes des différents partis** sont disponibles sur leurs sites. En période électorale, les partis envoient souvent leur programme par la poste, proposent des débats préélectorales et participent aux débats politiques télévisés. Cela permet de découvrir, d'analyser et de comparer les programmes des différents partis politiques.

Lorsqu'il y a des élections législatives, on trouve les programmes sur le site des principaux partis démocratiques francophones:

CDH - Centre Démocrate Humaniste: <http://www.lecdh.be>

ECOLO: <http://www.ecolo.be>

MR: <http://www.mr.be> (PRL+FDf+MCC)

PS - Parti Socialiste: <http://www.ps.be>

PTB+ - Parti du Travail de Belgique: <http://www.ptb.be>

A lire aussi: "[Mieux comprendre l'extrême droite](#)"

MAJ 2010

Infor Jeunes asbl - Chaussée de Louvain, 339 - 1030 Bruxelles - Tél.: 02/733.11.93 -
inforjeunes@jeminforme.be - www.jeminforme.be